

REFERENT EMPLOI (H/F)

CDD – 5 mois – 100 % - GRENOBLE
(Renouvelable)

01.07.2026

L'association l'Oiseau Bleu, membre du Groupement des Possibles, recherche un Référent Emploi (H/F)

TYPE DE CONTRAT	OU	DATE DE DEBUT	REFERENCE DE L'ANNONCE
CDD jusqu'à fin décembre 2026 - 35h	Grenoble	Dès que possible	RE8

Vous souhaitez travailler dans un environnement stimulant et chargé de valeurs, sur quantité de projets variés, autour de la thématique de la lutte contre la précarité ? Vous êtes le(la) bienvenu(e) ! Notre association œuvre dans les domaines de l'hébergement, l'accompagnement, l'emploi, la formation, la culture, l'enfance, la parentalité, la santé, les jeunes et l'innovation. Le groupement compte 3 associations membres : l'Oiseau Bleu, le Relais Ozanam et Cultures du Cœur. Pour plus d'information : www.groupementdespossibles.org

LE SERVICE VIAE 38

Ce service d'accompagnement socio-professionnel s'adresse à des publics en situation de précarité au regard de l'emploi, du logement et de la santé. Cet accompagnement s'inscrit dans le cadre d'un partenariat large avec le secteur de l'Accompagnement Hébergement Insertion [AHI], l'Insertion par l'Activité Economique [IAE] et les partenaires de droit commun de l'Emploi (France Travail, entreprises, etc).

L'équipe est actuellement composée de dix salariés intervenant dans le cadre de l'accompagnement socio-professionnel auprès de publics en grande précarité et d'une cheffe de service.

MISSIONS DU REFERENT EMPLOI (H/F)

Sous la responsabilité de la cheffe de service, ce référent emploi aura pour mission de réaliser l'accompagnement renforcé vers l'emploi de personnes en situation d'hébergement précaire et personnes bénéficiaires de la protection internationale.

Dans le cadre de cette mission, il/elle sera amené(e) de manière individuelle ou collective à :

- Accueillir et réaliser une évaluation socio-professionnelle,
- Mettre en place des actions autour de l'emploi et de la formation,
- Soutenir les démarches professionnelles et le suivi des étapes de parcours,
- Mobiliser et travailler en partenariat avec les différents acteurs locaux (sociaux, économiques et institutionnels) pour lever les freins à l'emploi,

- **Mettre en œuvre le projet professionnel** et préparer les réorientations si besoin pour éviter les ruptures de parcours ou consolider l'accès à l'emploi,
- Réaliser son **bilan d'activité**,
- **Participer** aux **instances partenariales**, aux réunions d'équipe et aux réunions de coordination,
- Participer aux **actions collectives** internes et externes,
- **Veiller à la mise en place de situation de travail** des participants pour favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi,
- **Proposer, organiser et animer des actions collectives** sur la stratégie de recherche d'emplois. Dans ce cadre, participer notamment à toute autre action de remobilisation en lien avec les partenaires.

COMPETENCES ET QUALITES RECHERCHEES

Savoirs	Savoir-faire	Savoir-être
- Connaissance des dispositifs et des partenaires de l'insertion et de l'emploi	- Evaluer les situations individuelles et collectives	- Sens de l'accueil et qualité d'écoute
- Connaissance des publics en grande précarité	- Animer des actions collectives	- Capacité d'adaptation
- Expérience en secteur social	- Susciter la coopération	- Qualités relationnelles et réel dynamisme
	- Négocier	- Créativité dans les réponses apportées
	- Accompagner	- Sens du travail d'équipe
	- Rédiger	- Esprit d'ouverture et appétence pour l'expérimentation
	- Maîtriser les outils informatiques	- Patience et ténacité

COMMENT POSTULER

Envoyer lettre de motivation (impérative) + CV à recrutement@groupementdespossibles.org en rappelant la référence de l'annonce **avant le 10 juillet 2026**.

AVANTAGES ET REMUNERATION

- Rémunération selon Convention Collective Accords CHRS NEXEM puis CCN 66 à partir d'août 2026, reprise de l'ancienneté, revalorisation Laforcade
- Rémunération minimale de 2100 €/brut/mois
- Congés enfant(s) malade(s)
- Congés supplémentaires par trimestre (hors été)
- Prise en charge transports en commun à 50 % + forfait mobilité durable
- Prise en charge de la mutuelle à 70 %
- Prime de précarité de 10 %
- Maintien de salaire en cas d'arrêt maladie
- Aides liées au 1 % logement
- Comité Social et Economique
- Travail en semaine et en journée uniquement (possibilité une semaine 4 jours, 4.5 ou une semaine 5 jours)